



**Depuis le 1er janvier 2022, les prix du visa camerounais a été revu à la hausse. Sur un roll-up affiché dans les aéroports du pays, la Direction générale des Impôts (DGI) communique sur les nouveaux tarifs du visa camerounais à l'issue des nouvelles directives de la Loi de finances de l'exercice 2023 au Cameroun.**

Le visa normal est fixé à 100 000 FCFA contre 82000 FCFA par le passé. Ce qui représente une hausse de 18 000 FCFA. Le visa express quant coûtera désormais 150 000 FCFA.

Ces montants sont valables pour plusieurs entrées et sorties (0-6 mois) du territoire camerounais. En ce qui concerne les visas pour plusieurs entrées et sorties au-delà de six mois, il est de 150 000 FCFA pour le visa normal et de 200 000 FCFA pour le visa express.

«Dans le cadre de l'uniformisation de la législation communautaire de la Zone CEMAC, la Loi des Finances 2023 a introduit des dispositions nouvelles concernant les tarifs des droits de timbre de dimension et de certains timbres spécifiques » explique-t-on.

Par aillur, annoncé pour être opérationnel d'ici juillet 2022, le visa électronique (e-Visa) d'entrée au Cameroun n'a toujours pas été lancé et aucune date d'instauration n'a pour l'heure été communiquée.